

ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE René Guy Cadou de TINTENIAC

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 04/11/2025

Personnes absentes excusées

Mme Juillan-Marconcini (Inspectrice de l'Education Nationale), Mme Aubert (maîtresse E Rased), Mme Wagneur (psychologue scolaire), Mme Prunier (ATSEM), Mme Huleux GS/CP et CE1), Mme Lagneau (MS/GS).

Présents

- **Mairie :**

M. Toczé (Maire de Tinténia), Mme Bossard (élue déléguée enfance-jeunesse), M. Letourneux (responsable périscolaire).

- **Centre de loisirs :**

M. Courtel (directeur de l'association Familles Rurales du pays de Hédé-Tinténia)

Enseignants :

Mme Serisier (TPS/PS), Mme Cobac (PS/MS), Mme Amélineau (MS/GS), Mme Grimard (GS/CP), Mme Quemener (CP), Mme Garenton (CP/CE1), Mme Voyau (CE1), Mme Garnier (CE2), Mme Augais (CE2/CM1), M. Chenais (CM1/CM2), M. Brière (CM2).

- **ATSEM et périscolaire :**

Mme Berthouloux, Mme Martin, Mme Legrand.

- **Parents d'élèves élus :**

Mme Poutas, Mme Camus, M. Villalard, Mme Hignard, Mme Cardin, M. Jullien, M. Gomont, Mme Lemarchand, M. Grondin, Mme Nisole, Mme Ricard.

Ordre du jour

1) Installation du nouveau conseil d'école	2
2) Rythmes scolaires	2
3) Règlement intérieur 2025-2026.....	2
4) Effectifs de rentrée et répartition.....	3
5) Sécurité	4
6) Projets pédagogiques et actions.....	5
7) Budget OCCE	8
8) Centre de loisirs	9
9) Questions des représentants des parents d'élèves	9

Début de la réunion : 18h30

Secrétaire de séance : Véronique AUGAIS

1) Installation du nouveau conseil d'école

Mme Amélineau présente les résultats des élections des représentants des parents d'élèves : 352 électeurs inscrits ; 198 votants, soit une participation de 56,25%, contre 56,10% l'an passé.

28 bulletins sont nuls ou blancs.

Seuls 8 des 11 sièges ont été pourvus lors de l'élection du 10 octobre. Une relance a permis de pouvoir les 3 sièges restants. 11 sièges de titulaires sont donc attribués à la liste des parents d'élèves qui ne se sont pas constitués en association (une seule liste présentée).

Sont proclamés élus :

Mme Poutas, Mme Camus, M. Villalard, Mme Hignard, Mme Cardin, M. Jullien, M. Gomont, Mme Lemarchand, M. Grondin, Mme Nisole, Mme Ricard.

Mme Amélineau déclare le nouveau conseil d'école installé.

Quatre de ces parents siégeront à la Caisse des Ecoles : Mme Anaïs CARDIN, Mme Aurélie HIGNARD, M. Erwan VILLALARD et Mme Charlotte CAMUS.

Les réunions sont fixées le 2 décembre, 12 février et 12 mars à 18h au sein de la mairie.

2) Rythmes scolaires

La semaine scolaire à quatre jours est permise par une dérogation s'étendant sur trois ans et prenant fin à la fin de l'année scolaire 2025-2026. La municipalité ne souhaite pas modifier l'organisation actuelle des rythmes scolaires et demande le maintien de la semaine d'école à 4 jours.

Le conseil d'école doit émettre un avis quant au maintien de la semaine sur 4 jours.

Vote du conseil d'école :

Parents élus : 10 votes pour la semaine à 4 jours / 0 vote pour la semaine à 4 jours et demi

Elus : 2 votes pour la semaine à 4 jours / 0 vote pour la semaine à 4 jours et demi

Enseignants : 13 votes pour la semaine à 4 jours / 0 vote pour la semaine à 4 jours et demi

Le conseil d'école émet un avis favorable quant au maintien de la semaine scolaire sur 4 jours.

3) Règlement intérieur 2025-2026

Les règles particulières à l'école René Guy Cadou sont lues.

Modifications apportées au chapitre « sécurité » :

- Changement quant à l'utilisation de trottinette électrique : le stockage de trottinettes électriques ne peut avoir lieu dans l'enceinte de l'école.

- Changement concernant l'interdiction de fumer : il est désormais interdit de fumer aux abords de l'école (10 m).

Modification apportée au chapitre « périscolaire » :

- Une information sur l'existence du portail famille est ajoutée.

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

4) Effectifs de rentrée et répartition

Actuellement, 259 élèves sont inscrits à l'école, dont 87 en maternelle.

L'an passé, à la même date, ils étaient 247, dont 96 en maternelle.

Les 11 classes ont été maintenues cette année. Les effectifs augmentent, avec 12 élèves de plus que l'an passé. Nous resterons cependant confrontés au risque d'une fermeture de classe l'an prochain, en raison du départ d'une importante cohorte de CM2 et une baisse de la natalité annoncée.

Les prévisions d'effectifs ont commencé. Les familles dont des enfants entreraient à l'école l'année prochaine sont invitées à se signaler.

14 enseignants travaillent cette année au sein de l'école. Plusieurs autres personnes interviennent dans l'école et s'ajoutent aux enseignants :

- Quatre ATSEM :
Mme Sylvie LEGRAND (TPS/PS), Mme Patricia PRUNIER (PS/MS), Mme Jacqueline BERTHOULOUX (MS/GS), Mme Mélanie MARTIN (GS/CP).
- Cinq AESH :
Mme Nathalie ARLAUD, Mme France GUILLEMAIN, Mme Virginie LEDO, M. Anthony PIERRE et M. Grégory FOURNIER, interviennent auprès des élèves en situation de handicap.
- Le RASED :
Mme Florence WAGNEUR, psychologue scolaire dont le rôle est d'accueillir, d'observer, de s'entretenir avec les élèves et leurs parents si l'enseignant a repéré un trouble, une difficulté qui a des incidences sur le travail de l'élève.
Mme Lydie AUBERT, enseignante spécialisée dont le rôle est de conseiller les enseignants dans leur travail avec les élèves en difficulté.
- Un personnel municipal en charge de la bibliothèque :
Mme Christine ROBERT, est présente au sein de l'école les mardis, jeudis et vendredis. Elle organise des temps lecture au sein de la bibliothèque de l'école, met en place des ateliers et conseille les élèves dans le choix des livres à emprunter.
- Un service civique :
Mme Léonie LE GALL est présente sur l'école cette année pour intervenir dans les classes, sous la responsabilité des enseignants.

Niveaux	Répartitions	Effectifs	Enseignants et ATSEM
TPS/PS	4/18	22	Enseignante : Corinne SERISIER ATSEM : Sylvie LEGRAND
PS/MS	5/18	23	Enseignante : Aurélie COBAC et Claudie MEYERS-VIGNOUD ATSEM : Patricia PRUNIER
MS/GS	12/12	24	Enseignantes : Shannon AMÉLINEAU et Emilie LAGNEAU ATSEM : Jacqueline BERTHOULOUX
GS/CP	18/5	23	Enseignantes : Emilie GRIMARD et Laura HULEUX ATSEM : Mélanie MARTIN
CP		22	Enseignante : Isabelle QUEMENER
CP/CE1	14/7	21	Enseignante : Sandra GARENTON
CE1		23	Enseignantes : Guénaëlle VOYAU et Laura HULEUX
CE2		26	Enseignante : Céline GARNIER
CE2/CM1	8/17	25	Enseignante : Véronique AUGAIS
CM1/CM2	11/14	25	Enseignante : François-Xavier CHENAIS
CM2		25	Enseignant : Ronan BRIÈRE

5) Sécurité

Plusieurs exercices incendie ont lieu au cours de l'année. Les enfants sont entraînés à évacuer calmement avec leur classe pour rejoindre les points de rassemblement. Le 1^{er} exercice a eu lieu le 25 septembre.

A cela s'ajoutent deux PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) :

Le PPMS risques majeurs, est déclenché en cas de tempête, d'inondation ou encore de déversement chimique. Il peut mener à un confinement atmosphérique ou à une évacuation.

Le PPMS attentat/intrusion, nous amène à nous cacher ou à nous échapper en silence. Un exercice PPMS attentat/intrusion aura lieu le 20 novembre.

Les enseignants sont vigilants à ce que les exercices ne créent pas d'angoisse, mais soient tout de même réalisés sérieusement. En maternelle, ils sont présentés comme des jeux.

L'école fait remonter un dispositif d'alarme PPMS toujours non fonctionnel.

Le traitement des situations d'intimidation ou de harcèlement est harmonisé au niveau national à travers le plan PHARE. Les équipes scolaires et périscolaires sont formées pour traiter les situations mais aussi les prévenir.

Les élèves sont accompagnés de manière continue tout au long de la scolarité. Nous travaillons avec eux sur les émotions, l'empathie, la gestion des conflits puis plus spécifiquement sur la prévention du harcèlement.

Le 2 octobre, les CM1 ont participé à une intervention organisée par la gendarmerie.

Le 6 novembre correspond à la journée nationale de mobilisation et lutte contre le harcèlement. Des actions de prévention sont menées dans chaque classe à partir du CP. Les élèves de CE2, CM1 et CM2 devront également répondre à un questionnaire visant à mieux évaluer le climat de classe.

6) Projets pédagogiques et actions

APC

Les APC s'organisent sur la pause méridienne ou à 16h30, en fonction des enseignants. Ce temps facultatif permet un travail sur les apprentissages fondamentaux en groupe réduit.

Cette année, les enseignants vont travailler plus particulièrement la lecture et les compétences mathématiques. Le travail mené diffère selon les classes et niveaux des élèves.

- Maternelle : Numération sous forme de jeux et graphisme
- CP au CM1 : Renforcement en lecture et numération
- CM1/CM2 et CM2 : Aide aux devoirs et accès à l'autonomie

Les projets sportifs

Natation

Tous les élèves de CP, CE1 et CE2 vont bénéficier de 11 séances de natation à la piscine de Combours du 1^{er} décembre au 29 janvier. Il s'agit de séances massées, menées deux fois par semaine. Ce format a un effet positif sur l'apprentissage de la nage et évite l'apparition d'angoisses d'une séance à l'autre. Ce cycle sportif est financé par la mairie (Caisse des écoles)
Coût : 42,50€/élève. Financé par la mairie (entrées et transport).

OSBR

L'OSBR (Office des Sports Bretagne Romantique) est intervenue auprès des CE2/CM1 pour leur faire découvrir le handball. Elle interviendra sur cette période auprès de la classe de CM1/CM2 pour une découverte de l'athlétisme et du disco golf.

Coût : 6,25€/élève. Financé par l'APE et la COOP.

Les projets artistiques et culturels

Cinéma

Le mardi 7 octobre, les classes de MS/GS et GS/CP se sont rendues au cinéma de Combours voir que le film d'animation « Zébulon le dragon ». Cette sortie accompagne le travail mené au sein des classes sur le feu (thème annuel des 4 éléments).

Coût : 5,90€/élève. Financé par l'APE et la COOP (entrées) et la Mairie (transport)

Lectures

Des échanges entre différentes classes auront lieu cette année. Ils ont commencé dans certaines classes. Les enfants apprécient beaucoup entendre leurs aînés, découvrir d'autres enfants de l'école. C'est un exercice pour les plus grands qui apprennent à lire à un auditoire.

- La classe de TPS/PS accueillera les CM2
- La classe de PS/MS accueillera les CE2
- La classe de MS/GS accueillera les CM1/CM2
- La classe de GS/CP accueillera les CE1
- La classe de CP accueillera le CE2/CM1
- La classe de CP/CE1 accueillera les CM1/CM2

Spectacle

Un spectacle sera offert aux élèves par la mairie au sein de la salle Ille-et-Donac. La mairie a choisi cette année deux compagnies différentes proposant un spectacle musical dansant adapté à chaque tranche d'âge.

Le mardi 9 décembre, la maternelle assistera au spectacle « Planète Soleil » de L'Armada Productions, tandis que les élémentaires découvriront « Mr Robinson » de la compagnie Soul Béton le lundi 15 décembre.

SIM

Les classes de CE2 et de CE2/CM1 participent à un projet de rencontre chorale en partenariat avec l'école de musique. Chaque semaine, les élèves répètent ensemble à l'école sous la direction de leurs enseignantes et bénéficient, au cours de l'année, de trois interventions animées par une musicienne du SIM. Le travail porte sur le thème de l'opéra, avec pour objectif la création et l'interprétation de la comédie musicale « *Nous n'irons pas à l'opéra* ». Ce projet donnera lieu à une représentation sur scène dans la salle Ille-et-Donac au début du mois de juin. Des temps de rencontre avec d'autres chorales scolaires sont prévus en fin d'année pour monter le spectacle.

Compagnie Machtiern

L'école travaille cette année avec la compagnie Machtiern autour de la thématique des oiseaux. Une collecte d'objets métalliques inutilisés a été organisée en septembre afin de permettre la création de deux oiseaux métalliques. Les oiseaux sont créés par la compagnie et devraient arriver à l'école au mois de novembre. Par la suite, les classes de CE2, CE2/CM1, CM1/CM2 et CM2 travailleront à l'écriture de fiches ornithologiques.

Musée du Poète Ferrailleur

Pour accompagner le travail mené avec la compagnie Machtiern et plonger dans son univers métallique, les classes de CP, CP/CE1, CE1 et CE2 ont été au musée du Poète Ferrailleur le vendredi 17 octobre. Les sculptures animées, automates, jardins et habitations ont éveillé la curiosité et la créativité de nos élèves.

Coût : 14,70€/élève. Financé par l'APE et la COOP (entrées) et la Mairie (transport)

Château de Dinan

Le jeudi 9 ou mardi 14 octobre, les classes de CE2/CM1, CM1/CM2 et CM2 se sont rendues au château de Dinan. Les élèves ont d'abord découvert les différentes parties du château, avant de participer à un atelier artistique autour des vitraux.

Coût : 12,30€/élève. Financé par l'APE et la COOP (entrées et animateurs) et la Mairie (transport).

Théâtre

La classe de CM1/CM2 travaille avec une classe de 6^e du collège Théophile Briant autour de l'héroïne intrépide Fifi Brindacier. Deux comédiennes accompagnent les classes dans l'analyse du personnage et les jeux d'improvisation. Une sortie à l'Hôtel Dieu de Rennes, lieu de résidence des artistes, a eu lieu le lundi 3 novembre. Les élèves ont pu y découvrir un espace scénographié et y vivre une expérience décalée : prendre le thé avec Fifi. Le projet doit se conclure en mai par une déambulation théâtrale au sein du collège, devant une autre classe de 6^e.

Coût : L'école a obtenu une subvention régionale de 950€. 185€ supplémentaires seront financés par l'APE, la COOP et la Mairie (transport).

Cinéjeunes

L'école a renouvelé cette année sa participation aux ateliers Cinéjeunes. Il s'agit d'une intervention thématique par classe, permettant de découvrir des techniques cinématographiques. Les classes de CP/CE1, CE1, CM1/CM2 et CM2 ont travaillé sur les bruitages, les classes de CP et CE2 sur les effets spéciaux, et la classe de CE2/CM1 sur le doublage.

Coût : 5,3€ élève. Financé par l'APE et la COOP.

Les projets citoyens

Caserne de pompiers

Au cours de cette première période, les classes de MS/GS et GS/CP ont travaillé sur le thème du feu, mais aussi au repérage des dangers quotidiens. Ils ont appris à porter secours en passant un appel aux services de secours.

Pour accompagner ce travail, des parents d'élèves sapeurs-pompiers volontaires ont accepté de nous accueillir au sein du centre de secours. Nous avons pu visiter le centre et découvrir le fonctionnement du centre d'appels, monter dans l'ambulance, essayer leur casque et tenir la lance à incendie. Les deux autres classes de maternelle seront accueillies à leur tour plus tard dans l'année. Les deux autres classes de maternelle s'y rendront dans le courant de l'année.

Interventions de la gendarmerie

Nous avons accueilli le 2 octobre une brigade de gendarmerie, formée pour intervenir auprès de jeunes enfants. Elle a réalisé auprès des GS une action de sensibilisation au respect du corps et à l'intimité. Les élèves de CM1 ont quant à eux abordé la thématique du harcèlement et du cyberharcèlement. Ces actions ont pu être déployées auprès d'un nombre plus restreint d'élèves cette année en raison de la hausse des demandes des écoles.

Ludothèque

La classe de CM1-CM2 a participé à une activité proposée par la ludothèque. Il s'agissait d'un travail sur les émotions sur forme de jeux, d'échanges et débat mouvant (donner son avis en se déplaçant selon son opinion). Cette activité était gratuite.

Aménagement de la place André Ferré

La classe de CE2/CM1 a été invitée par la mairie à travailler avec un urbaniste autour de l'aménagement de la place André Ferré dans le cadre d'un projet participatif. Les résultats de ce temps de travail seront bientôt connus.

7) Budget OCCE

La coopérative scolaire permet le financement des sorties scolaires et projets. Une participation financière volontaire a été proposée aux parents en début d'année. Le tableau ci-dessous fait état du bilan financier de l'année scolaire 2024-2025 :

	Maternelle		Elémentaire	
	Dépenses	Gains	Dépenses	Gains
Participation volontaire des familles		948,25€		1074,50€
Frais de fonctionnement (tenue de compte et assurance)	250,20€		495,75	
Dons de l'APE		2 440€		4 270€
Collecte de papiers et journaux		150€		262,44€
Photos scolaires		585€		1 012€
Chocolats		454,50€		795,50€
Projets et sorties	5 172€		7 191,54€	
Petit matériel	796,85€		555,19€	
Totaux	6 219,05€	4 577,75€	8 662,48€	7 414,44€

8) Centre de loisirs

M. COURTEL est le directeur de l'association Familles Rurales du pays de Hédé-Tinténiac. Dans un souci de rapprocher l'école des partenaires éducatifs extérieurs, les directeurs de centres de loisirs sont maintenant invités aux Conseils d'Ecole.

M. COURTEL explique le souhait de poursuivre une complémentarité éducative tant au niveau des projets éducatifs que des équipes encadrantes. Le projet des Fariboles est de créer du lien entre les différentes communautés éducatives des 6 communes concernées. Un intérêt est porté sur l'accueil des enfants à besoins particuliers suivis par des AESH sur le temps scolaire. Ces AESH pourraient poursuivre leur accompagnement dans le cadre des Fariboles.

9) Questions des représentants des parents d'élèves

Remerciements :

En ce début d'année, nous tenons à exprimer notre profonde gratitude pour les nombreuses actions menées en faveur de notre école.

Tout d'abord, nous remercions chaleureusement la mairie pour les travaux réalisés durant l'été :

- la réfection des sanitaires des filles en élémentaire,
- l'installation d'une cabane en bois dans la cour élémentaire,
- le drainage du bac à copeaux dans la cour élémentaire,
- ainsi que la mise en place d'une nouvelle structure de jeux dans la cour maternelle.

Un grand merci également pour l'organisation des sorties scolaires, déjà nombreuses et enrichissantes pour nos élèves.

Enfin, nous adressons un remerciement tout particulier aux parents d'élèves pompiers volontaires, grâce à qui la visite de la caserne a été une matinée aussi instructive qu'inoubliable.

Questions/Remarques des représentants des parents d'élèves :

Locaux :

- La classe de CM2 de M. Brière présente plusieurs difficultés liées à ses fenêtres et à l'absence de rideaux :
Fenêtres : Sur les quatre fenêtres de la salle de classe, deux sont fixes et deux sont ouvrables. Parmi ces dernières, l'une nécessite une réparation, tandis que l'autre possède un volet roulant bloqué en position fermée. Ces dysfonctionnements empêchent une aération correcte de la classe.
Absence de rideaux : La salle n'est pas équipée de rideaux, ce qui expose les élèves à un éblouissement en cas d'ensoleillement. Pour remédier à ce problème, l'enseignant est contraint de fermer les volets et de travailler dans l'obscurité.

**Des travaux de réparation des menuiseries (fenêtres et volets) sont-ils prévus ?
L'installation de rideaux est-elle envisagée ?**

La mairie explique que le souci d'ouverture des fenêtres n'est pas lié à un dysfonctionnement mais à une erreur d'utilisation. L'équipe enseignante insiste sur la difficulté de manipulation.

Un devis a été réalisé pour l'installation de rideaux motorisés (env. 7 000€). Leur pose est prévue pour 2026. Ceci harmonisera l'ensemble du bâtiment déjà équipé.

Un technicien doit venir résoudre le souci du volet roulant mécanique fermé depuis plusieurs années.

Garderie :

- **Un trou est présent dans le sol de la cour de l'espace enfance. Celui-ci représente un risque pour la sécurité des enfants, qui pourraient trébucher ou se blesser. Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir procéder à son rebouchage dans les meilleurs délais.**

Le rebouchage va être réalisé prochainement.



- **Les parents d'élèves se montrent très satisfaits de la nouvelle équipe présente sur les temps périscolaires. Ils saluent particulièrement son engagement et son dévouement auprès des enfants.**

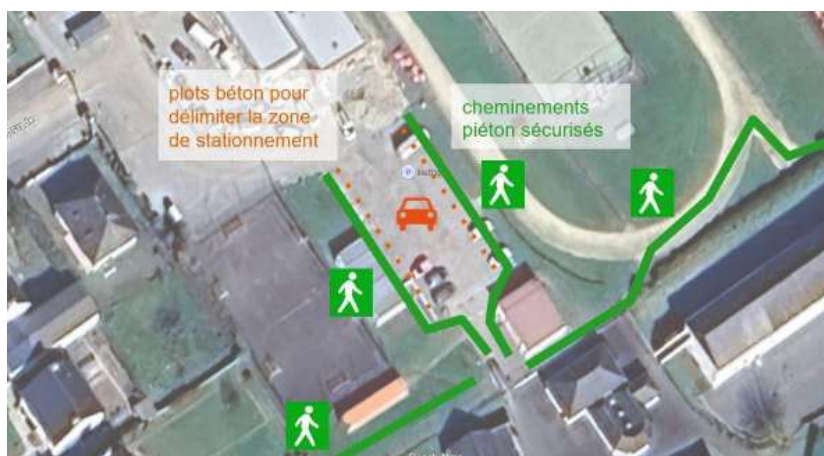
Sécurité :

- **Quelles sont les avancées sur les aménagements prévus pour la sécurité Avenue Félicité de Lamennais ? (aménagement d'une plateforme de ralentissement, ajout d'un second panneau sens interdit)**

La plateforme va être installée du 8 au 19 décembre avec fermeture de la rue Lamennais pendant les travaux. Le département fixera les déviations. Le coût des travaux est de 50 000€ euros. Un sens interdit va être installé en haut de la rue René Guy Cadou.

- **Serait-il possible de matérialiser un cheminement piéton au niveau du parking de la maternelle pour assurer la sécurité des enfants ?**

Un enrochement provisoire sera réalisé pour sécuriser les chemins piétons. Un aménagement définitif devra être discuté avec la prochaine municipalité.



Cantine :

- **Lors du conseil d'école précédent, il a été proposé de constituer un groupe de travail associant M. Letourneux, les ATSEM et des représentants de parents d'élèves afin d'étudier des solutions aux contraintes du réfectoire maternel (espace sous-dimensionné et niveau sonore élevé). Pour avancer concrètement sur ce sujet, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir : confirmer la constitution de ce groupe, nous indiquer les modalités de participation et proposer une date pour une première réunion de travail.**

Un agrandissement n'est pas envisagé en raison de la baisse de la natalité. Les parents élus seront conviés à se rendre de nouveau dans la cantine maternelle pour observer le déroulement du déjeuner le jeudi 20 novembre. Ils pourront constater les nouveaux aménagements mis en place. La vaisselle a été changée pour limiter les nuisances sonores.

M Letourneux quittera sa fonction fin décembre mais il réalisera des devis pour travailler sur le niveau sonore au niveau des sols et plafonds. Ce devis pourra permettre le travail sur le budget 2026 en mairie.

Sorties d'école :

- **Quelle est la règle concernant la gestion de la sortie d'école, en élémentaire, à 16h30 ?**

Les élèves d'élémentaire non-inscrits à la garderie peuvent sortir librement sur la rue et ne sont plus sous la responsabilité des enseignants à partir de 16h30. Les enseignants gardent consciencieusement un œil sur les sorties, et invitent les enfants restés seuls à rejoindre la garderie, mais cela n'entre pas dans leurs obligations.